

Saint-Symphorien-le-Valois : les éoliennes isolent le maire

Mercredi soir, le maire de Saint-Symphorien le Valois, Jacqueline Chanoni, a été la seule élue du conseil municipal à soutenir le projet d'éoliennes. Les opposants gardent l'espoir d'obtenir le retrait du permis de construire portant sur quatorze machines.

« C'est un peu « Tous contre elle ». » Jacqueline Chanoni (maire de Saint-Symphorien le Valois, présidente de la communauté de communes de La Haye du Puits et conseillère générale) ne cache pas qu'elle fait face actuellement à une véritable fronde dans sa commune. La raison : le projet d'installation de quatorze éoliennes de 120 mètres de haut entre St Symphorien et Montgardon. Depuis que le préfet a accordé le permis de construire pour ces machines, en avril dernier, les opposants ont très nettement haussé le ton. Et ils viennent d'obtenir le soutien de la quasi-unanimité du conseil municipal de St Symphorien le Valois.

En effet, constatant que le maire refusait d'inscrire la question des éoliennes à l'ordre du jour du conseil, les élus ont envoyé une lettre avec accusé de réception à Jacqueline Chanoni pour lui imposer un débat sur le sujet. Si le maire n'obtempérait pas, elle risquait de faire l'objet d'une action en justice...

La question a donc été évoquée mercredi soir en réunion de conseil municipal. Le vote a été clair : douze élus se sont prononcés contre le projet éolien, un s'est abstenu et un a voté pour. Le seul vote favorable est celui du maire (absente pour raison de santé, elle avait donné un pouvoir à l'un de ses adjoints). « Bien sûr je



Jacqueline Chanoni fait actuellement face à une véritable fronde dans sa commune.

me sens isolée, mais je n'ai pas changé d'avis sur l'intérêt de ce projet », commente Jacqueline Chanoni, promettant de réagir dans les prochains jours aux « attaques » dont elle est victime.

■ Rassemblement ce samedi

Les opposants, eux, se sentent plus forts que jamais. Ils viennent d'écrire au

préfet pour lui demander de bien vouloir retirer l'arrêté autorisant la construction des éoliennes. Si ce recours gracieux n'est pas couronné de succès, les opposants saisiront le tribunal administratif.

Et pendant ce temps, la mobilisation de la population continue. « On a l'impression que les gens ont maintenant vraiment compris les fortes nuisances que causeraient ces éoliennes », expliquent les membres de l'association Entre monts et marais.

Une association qui revendique le soutien de 95 % des commerçants du secteur, qui assure que la pétition a déjà permis de recueillir plus de 730 signatures, qui a enregistré avec plaisir le soutien unanime du conseil municipal de La Haye du Puits...

Un rassemblement contre ces « quatorze éoliennes géantes et tournoyantes » est prévu ce samedi, à 11 heures, sur la place du champ de foire de La Haye du Puits. Les organisateurs espèrent attirer la majorité des 800 habitants de Saint-Symphorien le Valois, mais annoncent aussi la présence d'élus de plusieurs communes du canton. « C'est notre cadre de vie et celui de nos enfants qui sont en jeu », insiste l'association.

L.G.